

L'adhésion au programme de fidélité Passion Beauté est proposée gratuitement aux clients qui le demandent, dans toutes les Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes. Pour adhérer, il suffit de remplir et signer le bulletin d'inscription prévu à cet effet, disponible dans les points de vente Passion Beauté participant au programme de fidélité ou de le télécharger sur le site www.passionbeaute.fr puis de le déposer dans un point de vente participant. Le compte fidélité est personnel et ne peut être cédé.

Le compte fidélité permet à son titulaire, après s'être identifié, de cumuler des points lors de ses achats dans toutes les Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes. Les points sont attribués selon les modalités et barèmes en vigueur au jour de l'achat dans les Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes.

Ces points sont cumulés sur un « compte fidélité » dont le solde est consultable sur Internet : www.passionbeaute.fr, ou sur simple demande à l'accueil de l'une des Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes. Ces points ne peuvent être ni cédés ni échangés contre espèces. En cas de demande de remboursement des produits par le client, les points fidélité afférents à l'achat ayant fait l'objet du remboursement seront débités du compte fidélité du client. En cas d'échange d'un produit ayant généré l'octroi de points, le nombre de points correspondant ne sera pas crédité une seconde fois.

Lorsque le compte fidélité atteint le seuil en vigueur, un chèque fidélité est envoyé par courrier au titulaire de la carte. Ces chèques fidélité, libellés Toutes Taxes Comprises (T.T.C) sont à valoir exclusivement dans les Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes et sur l'achat des produits qu'elles diffusent, hors promotions et soldes. Ils sont cessibles et utilisables en une seule fois, et valables jusqu'à la date limite spécifiée au recto. Pour tout achat réglé en totalité ou en partie avec un chèque de Fidélité et/ou Anniversaire et/ou lié à une opération marketing, seul le montant hors chèque(s) permettra l'attribution de points. En aucun cas, les chèques fidélité ne pourront être échangés contre espèces en totalité ou en partie. Les chèques fidélité abîmés, grattés, déchirés ou endommagés pourront être refusés.

Indépendamment du nombre de points dont il dispose, le titulaire bénéficiera ponctuellement de certains avantages proposés en magasin. Ils seront indiqués en magasin et/ou sur www.passionbeaute.fr ou lui seront adressés directement par courrier, email ou SMS.

A l'occasion de son anniversaire et sous réserve, d'une part, que le titulaire ait renseigné le champ « date de naissance » du formulaire d'adhésion, d'autre part, qu'il ait réalisé au moins un achat dans les 12 derniers mois en s'identifiant, un « chèque anniversaire » sera envoyé par courrier à son domicile. Il est valable sur tous les articles et services en Parfumerie et Institut, hors promotions et soldes, et sans montant minimum d'achat. Il ne peut être cédé et est strictement personnel. Il est valable jusqu'à la date limite spécifiée au recto, sur identification du titulaire du compte fidélité, dans les Parfumeries-Instituts Passion Beauté participantes.

Des points supplémentaires pourront aussi être attribués au titulaire sans obligation d'achat, en certaines occasions exceptionnelles. Ponctuellement, les chèques fidélité pourront être adressés par anticipation aux titulaires et seront déclenchés à partir de critères plus accessibles que ceux en vigueur. Pourra également être réservée au titulaire du compte fidélité la participation à des animations particulières.

Tout ou partie des règles, droits et avantages, montants et conditions exposés dans les présentes Conditions Générales pourront être modifiés ou supprimés à tout moment. Une information par affichage et/ou par courrier sera effectuée au moins 15 jours à l'avance. Aucune modification ou suppression, en ce compris la suppression de la carte, n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire. De même, le programme de fidélité Passion Beauté pourra être écourté, interrompu ou arrêté unilatéralement.

Passion Beauté est exonéré de toute responsabilité pour les conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies et dysfonctionnements du programme de fidélité, quelles que soient leurs causes. Passion Beauté fera néanmoins tout son possible pour conserver au titulaire, en cas d'anomalie, le bénéfice de son cumul de points fidélité.

En cas de vol ou de perte de la carte de fidélité, le titulaire devra se rendre dans l'une des Parfumeries - Instituts Passion Beauté participantes. Après vérification, l'ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte lui sera alors remise, après avoir rempli un nouveau bulletin d'inscription. Cette nouvelle carte permettra au titulaire de bénéficier des points fidélité non utilisés acquis avec la précédente carte. S'il n'a pas satisfait à cette formalité dans les conditions énoncées ci-dessus, le titulaire perd la possibilité d'utiliser les points fidélité accumulés ainsi que tous les autres avantages associés. Dans la mesure où il ne s'agira pas de la souscription d'une nouvelle carte, il ne lui sera pas crédité de points de bienvenue.

En cas de perte de son numéro de compte fidélité, le client peut se rendre dans son magasin habituel afin d'obtenir ce numéro, sous réserve de communiquer des informations précises le concernant (ex : nom, prénom, code postal, date de naissance...).

Les renseignements qui sont demandés sont destinés à Passion Beauté. Par notre intermédiaire et sauf opposition écrite de sa part, le titulaire d'un compte fidélité pourra également recevoir des offres d'autres entreprises liées contractuellement à notre société. A chaque identification du client, lors de ses passages en caisse, des informations relatives à ses achats, notamment leurs montants, seront recueillies. L'adhésion au programme de fidélité Passion Beauté entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions qui ont valeur contractuelle et dont le souscripteur reconnaît avoir eu connaissance. Conformément à la Loi Informatique et Libertés (Loi N° 78-17 du 06 janvier 1978) le titulaire du compte fidélité dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant sur simple demande écrite auprès de : Passion Beauté - 2 boulevard Albert 1er - 94130 NOGENT SUR MARNE.

Passion  Beauté

PARFUMERIE - INSTITUT

Signature
Votre numéro de compte fidélité vous sera demandé pour consulter votre espace personnel sur le site www.passionbeaute.fr. Conservez-le précieusement. En cas de perte, demandez à votre magasin de vous le communiquer à nouveau.

Passion  Beauté

PARFUMERIE - INSTITUT

J'adhère
au programme
de fidélité

Passion  Beauté

PARFUMERIE - INSTITUT

J'adhère
au programme
de fidélité

J'adhère

au programme de fidélité

Passion  Beauté
PARFUMERIE - INSTITUT

Vos informations personnelles

Pour recevoir mes chèques fidélité
et mes offres privilégiées :

M. Mme Mlle M.

*NOM

*Prénom

Marié(e) En couple Célibataire

Adresse

*N° *Voie

Appartement, Balcon, Escalier...

Entrée, Bâtiment, Immeuble, Résidence...

Lieu-dit, BP

*Code Postal *Ville

*Pays

J'ai déjà une carte de fidélité Passion Beauté :

Non si Oui, mon numéro actuel :

Pour recevoir nos informations en avant-première :

E-Mail : @

Tél. fixe : Mobile :

Pour recevoir mon offre anniversaire personnelle :

Date de naissance : Jour Mois Année

J'accepte de recevoir des offres des partenaires de Passion Beauté :

par e-mail par sms


Signature du souscripteur :

Date :

/ /

Les renseignements qui sont demandés sont destinés à Passion Beauté. Par notre intermédiaire et sauf opposition écrite de sa part, le titulaire d'un compte fidélité pourra également recevoir des offres d'autres entreprises liées contractuellement à notre société. A chaque identification du client, lors de ses passages en caisse, des informations relatives à ses achats, notamment leurs montants, seront recueillies. L'adhésion au programme de fidélité Passion Beauté entraîne l'acceptation de l'ensemble des conditions qui ont valeur contractuelle et dont le souscripteur reconnaît avoir eu connaissance. Conformément à la Loi Informatique et Libertés (Loi N° 78-17 du 06 janvier 1978) le titulaire du compte fidélité dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant sur simple demande écrite auprès de : Passion Beauté - 2 boulevard Albert 1er - 94130 NOGENT SUR MARNE.

Encart réservé au magasin :


PARFUMERIE - INSTITUT

Cadre réservé au code barres

Carte perdue/volée

Magasin n° :

N° si connu :

Partie destinée au magasin



1 Comment ça se passe ?

Votre compte fidélité est valable dans toutes les Parfumeries - Instituts Passion Beauté*.

Identifiez-vous à chacun de vos achats :

1€ = 1 point

Plus vous faites des achats, plus vous cumulez de points sur votre compte fidélité.

2 Et qu'est-ce que ça m'apporte ?

Dès que votre compte fidélité atteint 200 points, vous recevez chez vous un chèque de fidélité d'un montant minimum de 10€.

Partie destinée au client

3 Comment utiliser mes chèques fidélité ?

Vos chèques fidélité** sont acceptés dans toutes les Parfumeries - Instituts Passion Beauté*. Ils sont valables 3 mois sur tout achat, sans montant minimum.

Et nous vous offrons 20 points bonus si vous utilisez votre chèque durant son premier mois de validité.

4 Quel est mon nombre de points ?

Vous pouvez consulter votre compte fidélité sur notre site Internet :

www.passionbeaute.fr

ou vous adresser à votre magasin habituel*.

5 Quels sont mes autres avantages ?

- 20 points de bienvenue à la souscription du programme
- des invitations personnalisées et plein d'autres surprises...
- mais surtout...

un chèque
de 10€ pour
votre anniversaire !**

*champs obligatoires

Création Zéfal by Argentin - 2008

**Dans les magasins participants. **Valable lors promotions et soldes.